

**ENTREPRENDRE**  
société anonyme au capital de 257 801,46 €uros  
53 rue du Chemin Vert  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
403 216 617 R.C.S. NANTERRE  
403 216 617 00023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle afin de délibérer, ainsi que le mentionnent l'avis de convocation du BALO et les convocations individuelles, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité sociale de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice ainsi que sur les opérations visées à l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des conventions visées aux articles L.238 et suivants du Code de commerce,
- Quitus aux Administrateurs,
- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I.,
- Répartition et affectation des résultats de l'exercice,
- Renouvellement de l'autorisation, dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce, à donner au Conseil d'Administration d'acheter les actions de la société
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Nous vous soumettons le présent rapport conforme à l'article L 232-1 du Code de commerce qui édicte dans son paragraphe II : "Le rapport de gestion expose la situation de la Société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement".

Lors de l'Assemblée Générale, vous seront également présentés les rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous vous rappelons que la société est inscrite en bourse depuis le 21 décembre 2001, par mise à la disposition au public de 27.800 titres, soit à cette date 5 % du capital social et 2,6 % des droits de vote, le prix ayant été fixé alors à 10,96 euros par action.

De même nous vous rappelons que sa cotation a été transférée le 9 décembre 2013 sur le marché ALTERNEXT, devenue EURONEXT GROWTH. Ce transfert a fait franchir un palier à la société et la classe dans une catégorie de PME à fort potentiel laissant entrevoir de nouvelles perspectives de financement en fonds propres.

Cet ordre du jour étant rappelé, nous vous proposons d'examiner l'évolution de la Société, étant précisé que le bilan au 31 décembre 2020 a été présenté selon les règles du plan comptable.

La comparaison avec l'exercice précédent est effectuée sur les imprimés du bilan. Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles utilisées précédemment. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **A) EVENEMENTS JURIDIQUES SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale du 30 Juillet 2020 a autorisé le Conseil d'Administration dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce à acheter les actions de la société.

### **B) AUTRES ELEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

La crise sanitaire du Coronavirus a affecté l'activité de la société dès les premiers mois de l'année 2020.

L'exercice est marqué par une baisse du chiffre d'affaires global de l'activité limitée à 12 %. Cette baisse n'est pas un mauvais score compte tenu du fait que de nombreux titres ont été suspendus pendant le premier confinement de mars à mai.

En effet, les numéros du magazine *Entreprendre* des mois d'avril mai et juin ne sont pas sortis. Les magazines couvrant les pôles « Sports » et « Automobile » durant la même période ne sont également pas sortis. Pour les autres segments, le maintien de la diffusion est assez remarquable si on la compare à la baisse globale du marché de la presse.

Le chiffre d'affaires Messageries du mois de mars 2020 a été de 800 K€ par rapport à celui du mois de mars 2019 de 886 K€, soit une baisse de 10 %.

Le chiffre d'affaires Messageries pour le mois d'avril 2020 a été de 486 K€ par rapport à 1 035 K€ en avril 2019, soit une baisse de 46 %.

Les filiales et les participations détenues par notre société ont également été affectés par la crise sanitaire du Coronavirus, mais l'impact sur notre société en a été limité.

Par ailleurs, les impacts sur la société inhérents à la crise sanitaire du Coronavirus ont été les suivants :

La mise en activité partielle pendant la période de confinement, à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai 2020, dont le montant perçu sur l'exercice s'élève à 33 866 €.

L'octroi le 14 mai 2020 d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 1 500 K€, dans les conditions de droit commun, et dont l'amortissement en capital sur 5 ans débute le 15 juin 2021.

L'obtention de report du paiement des charges sociales pour les échéances du mois d'avril 2020.

En revanche, hors le 1<sup>er</sup> confinement, la société n'a pas eu besoin de recourir à l'activité partielle.

### **C) ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE**

#### **1) Principaux résultats**

Le chiffre d'affaires de 2020 a été de 11.568.143 euros au lieu de 13.136.954 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 11,94 %.

Compte tenu des reprises sur provisions pour dépréciation des marques et transferts de charges (185.364 euros au lieu de 99.771 euros en 2019) et de divers produits de gestion (12.086 euros au lieu de 63.788 euros en 2019), le total des produits d'exploitation a été de 11.765.593 euros au lieu de 13.300.513 euros en 2019, soit une baisse de 11,54 %.

Les charges d'exploitation ont été de 10.738.204 euros au lieu de 12.841.286 euros en 2019, soit une baisse de 16,38 %.

Le résultat d'exploitation a été bénéficiaire de 1.027.389 euros au lieu d'un bénéfice de 459.227 euros pour l'exercice 2019, soit une hausse de 123,72 %.

Il y a eu un résultat financier négatif de 676.841 euros lié pour l'essentiel à des dotations financières aux provisions pour 680.934 euros résultant notamment d'une provision complémentaire de 370 000 € concernant les créances rattachées à la participation de France QUOTIDIEN (redémarrage de l'activité courant 2020), au lieu d'un résultat positif de 317.925 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt dégage un bénéfice de 350.548 euros contre un bénéfice de 777.152 euros pour l'exercice précédent.

Il y a eu 50.800 euros de produits exceptionnels au lieu de 73.580 euros pour l'exercice précédent.

Il y a 221.648 euros de charges exceptionnelles comprenant notamment les charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 135.250 € et les dotations sur provisions exceptionnelles pour 86.398 euros au lieu de 743.945 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel a été déficitaire de 170 848 euros au lieu d'un résultat déficitaire de 670.365 € pour l'exercice précédent.

Pour cet exercice, l'impôt sur les bénéfices a été de 3.937 euros alors qu'il n'y en avait pas eu en 2019.

Compte tenu de ce qui précède le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 175.763 €, contre un bénéfice de 106 787 €, pour l'exercice précédent.

## 2) Commentaires sur résultats

Nous avons connu une meilleure rentabilité malgré une baisse significative du chiffre d'affaires et plus particulièrement du chiffre d'affaires publicité (baisse d'environ 500 K€) en raison du confinement.

En effet, malgré la crise liée à la Covid-19, nous avons mieux géré nos achats, notamment en papier ce qui nous permis d'obtenir de sensibles économies qui se sont accompagnées d'un meilleur réglage de l'assiette de distribution.

La baisse résiduelle de ventes en kiosque d'environ 500K€ est peu significative dans la mesure où le pôle sport et automobile n'ont pas été publiés.

Les positions commerciales des titres du groupe se sont maintenues ce qui est encourageant.

Notre entreprise a poursuivi ainsi ses efforts de développement par la création de nouveaux titres spécialisés :

Lancés en 2020 et publiés à ce jour :

- LE JOURNAL (tabletd),
- SCIENCES DU MONDE,
- TENNIS REVUE,
- FEMININ SENIOR SANTE,
- SPECIAL FRANCE,



Les ventes numériques sont restées sensiblement stables et se composent presque uniquement que de marge bénéficiaire.

La mutation s'est amorcée vers le numérique et il est probable que cela s'accroisse à l'avenir en raison des conséquences liées à l'épidémie de Covid-19 et une progression du télétravail.

A cet égard, nous noterons la forte montée en puissance de « entreprendre.fr » avec des audiences qui parfois dépassent le million de visites. Nous avons lancé en février 2021 un site généraliste du foot et nous projetons de lancer un site généraliste Senior avant l'été 2021.

Le groupe accélère sa digitalisation avec 3 sites outre le site interne Lafontpresse.fr.

Toutefois, cette montée de la digitalisation en termes d'audiences ne se traduit pas encore par une montée parallèle du chiffre d'affaires en dehors des recettes de publicité digitale.

Notre stratégie reste la même : une offre éditoriale abondante avec environ 80 publications, une forte réactivité par rapport au marché grâce à un mode de production simple et mobile ainsi qu'un meilleur ciblage de notre lectorat. Nous utilisons « la puissance du net, la gloire du papier ».

### 3) Résultats de nos filiales

- ENTREPRENDRE détient désormais 55,10 % du capital de FRANCE QUOTIDIEN. FRANCE QUOTIDIEN qui après avoir arrêté la parution de « Le Quotidien du Foot » n'avait plus d'activité, a vu son activité relancée début 2020 avec la parution de nouveaux titres tels que Vu et Vedette distribués en kiosques en France et en Allemagne pour devenir un pôle de plus grand public à tendance people sous la houlette d'un professionnel de la presse Philippe MIOT, responsable des rédacteurs, lui-même devenu actionnaire minoritaire du quotidien. L'exercice 2020 est une première année d'investissement ce qui explique le déficit de cet exercice. Les titres lancés devraient commencer à dégager du résultat en 2021. Parmi les titres ! Vu et Vedette, Paris Hebdo, 100% Exclusif, Royal magazine, Côté Femme, Psst'. 2021 verra également le lancement de magazines grand public et à gros tirages comme TOP FEMME, INFO DIMANCHE, ou ALLO PARIS diffusés en kiosque nationalement.

## II - EVOLUTION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution du marché de la presse nous laisse entrevoir de belles perspectives pour des marques de référence et à forte identité comme ENTREPRENDRE ou JOURNAL DE FRANCE. Nous allons également vers une hausse en gamme des produits en termes de qualité rédactionnelles, visuelles et de présentation.

Le marché de la presse devient de plus en plus sélectif et la Société poursuivra la politique de publication ciblée et segmentée.

Le renforcement de nos parutions en kiosque correspond aussi à l'abandon d'un certain nombre d'opérateurs. Par exemple, sur le marché de presse sportive, nous sommes les seuls aujourd'hui à publier des magazines en kiosque sur le handball ou sur le fitness, voire sur le basket et le tennis.

L'avenir de nos collections repose sur le ciblage et la qualité, ce qui n'empêche pas en complément une stratégie numérique nous permettant d'être présents dans l'instantanéité.

### III – INFORMATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

#### I- REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2020 a approuvé la rémunération de son Président Directeur Général, Monsieur Robert LAFONT, d'un montant de 78.000 euros bruts pour l'ensemble de l'exercice 2020, la société prenant également en charge ses frais professionnels notamment de voiture.

Il n'y a pas eu de jetons de présence.

Les autres administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la société.

#### 2- PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE – CESSIION DE PARTICIPATIONS – FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

##### A – PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, nous avons à vous signaler la prise de participation suivante :

- Notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, la participation suivante :
  - 10 % du capital de la Société LAFONT PRESSE (SARL au capital de 10.000 €, siège social : 53 rue du Chemin Vert – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, RCS NANTERRE 891 833 865) par voie de souscriptions au capital de la Société lors de la constitution le 8 décembre 2020

##### B – CESSIION DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé la participation suivante :

- 44,9 % (4 490 parts) de la société FRANCE QUOTIDIEN, cédées à leur valeur nominale.

##### C – FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

###### **Sociétés contrôlées et actions d'auto contrôle**

Notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce, la Société suivante :

- Société FRANCE QUOTIDIEN : 55,1 %

Cette Société ne détient aucune participation dans le capital de notre Société.

##### D – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Ce tableau est annexé au présent rapport.

#### 3- TABLEAU DES RESULTATS ET ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Ce tableau est annexé au présent rapport.



#### 4- ACTIONS PROPRES

Nous vous informons que nous détenons 6 027 actions Entreprendre au 31 décembre 2020 pour un montant total de 165 871,40 euros, soit un prix moyen de 27,52 € représentant en nombre de titres 0,97 % du capital social. Nous avons racheté 50 actions complémentaires au cours de l'exercice 2020.

#### IV – REPARTITION ET AFFECTATION DU RESULTAT ET DES SOMMES DISTRIBUABLES

##### . Affectation des résultats

Le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 175.763 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat, conformément à la loi et à nos statuts, de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice	175 763 €
* Au titre de l'affectation au compte Réserves Indisponibles	474 €
- Bénéfice distribuable	175 289 €

D'où :

* Au titre de la distribution de dividendes aux actionnaires	175 289 €
* Distribution complémentaire d'une somme de prélevée sur le compte « Autres Réserves »	74 711 €

Soit un dividende total de 250 000 €  
(dividende de 0,41 € par action )

Exclusion faite des actions auto-détenues, soit une distribution sur un total de 607.786 actions

Les prélèvements sociaux et le Prélèvement forfaitaire dus sur les dividendes distribués aux personnes physiques seront prélevés selon la législation en vigueur, à savoir par l'établissement financier désigné par la société.

#### V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- exercice 2019 décidés en 2020	: dividendes	80.000,00 €
- exercice 2018 décidés en 2019	: dividendes	212.743,00 €
- exercice 2017 décidés en 2018	: dividendes	213.015,95 €

Ces renseignements dont l'Assemblée voudra bien prendre acte figureront au procès-verbal de ladite Assemblée, conformément à la loi.

#### VI- FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité spécifique de recherche et de développement au cours de l'exercice.

## VII – DEPENSES NON DEDUCTIBLES

En application de l'article 223 quater du C.G.I. et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à vous signaler tant en ce qui concerne le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du C.G.I. qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

Les autres dépenses et charges non déductibles se sont élevées à 22 624 €. La société n'a pas réalisé de dons au titre de Mécénat Sportif au cours de l'exercice écoulé.

## VIII – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

### Article D.441 1.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement	non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (échues)
Nombre de factures concernées	313	36	23	5	85	149
Montant total TTC des factures concernées	703 158 €	137 432 €	30 459 €	297 €	345 088 €	513 277 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	6,69 %	1,31 %	0,29 %	0,00 %	3,29 %	4,89 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)</b>						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					

### Article D.441 1.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement	non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (échues)
Nombre de factures concernées	181	25	3	9	181	218
Montant total TTC des Factures concernées	1 783 500 €	88 484 €	51 631 €	125 847 €	1 029 291 €	1 295 253 €
Pourcentage du CA TTC de l'exercice	14,53 %	0,72 %	0,42 %	1,03 %	8,39 %	10,55 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues				268		
Montant total des factures exclues TTC				654 792,81 €		
<b>(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)</b>						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					

## IX – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Le cours au 31 décembre 2020 s'est établi à 6,00 € au 31 décembre 2020 contre 7,80 € au 31 décembre 2019. Il est à ce jour à 6,90 €.

Le cours de la bourse ne reflète pas la valeur économique et commerciale des magazines du groupe et souffre probablement du petit nombre d'action au flottant.

A cet égard, nous vous rappelons que votre assemblée du 30 juillet 2020 a autorisé la société à acheter ses propres actions dans le cadre des modalités prévues par la loi (article L.225 – 209 du Code de commerce) pour notamment favoriser la liquidité des titres. Il convient donc de renouveler cette autorisation.

Personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 1/20, 1/10, 1/5, 1/2 ou 2/3 soit du capital soit des droits de vote de la société ENTREPRENDRE.

La société ROBERT LAFONT PARTICIPATIONS a acquis plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

Monsieur Robert LAFONT (Président et Directeur Général de la société) détient plus de 1/10 du capital et des droits de vote.

Aucune autre personne physique ou morale ne dépasse l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

## X - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET R. 225-30 DU CODE DE COMMERCE

Le Président rappelle les conventions qui ont été, au cours de l'exercice écoulé préalablement autorisées par le Conseil, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, et les conventions autorisées et conclues antérieurement, mais dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Il précise que le Commissaire aux Comptes en a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

## XI – RISQUES – ENVIRONNEMENT – PERSONNEL – RISQUES LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A) Nous vous rappelons que l'entreprise, à l'inverse de ses concurrents, est peu sensible aux fluctuations du marché publicitaire : les recettes publicitaires représentent seulement environ 5 % des recettes totales de la société. Ce facteur, ajouté à la diversité de nos titres, nous rend moins dépendant des fluctuations en permettant de mieux appréhender les évolutions du marché, tout en laissant subsister les risques intrinsèques à toute entreprise.

La proportion du chiffre d'affaires nous est marginale et rend le groupe peu dépendant aux soubresauts du marché, ce qui est un atout en période de pandémie.

En matière de stratégie « bas carbone », la société n'utilise pour l'édition des magazines que du papier recyclé à 100 %

B) Risques liés aux marchés

La société est peu endettée (voir paragraphe XIII ci-après) ce qui limite les risques liés aux taux du marché. Elle n'a pas souscrit de couverture spécifique à ce sujet.

### XIII – SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

L'endettement de la société est mentionné au passif du bilan.

L'endettement représente 4.921.064 euros au 31 décembre 2020 contre 3.940.495 euros au 31 décembre 2019, soit :

\* 1,24 fois le total des capitaux propres au 31 décembre 2020 contre 1,01 fois au 31 décembre 2019,

\* 42,54 % du chiffre d'affaires contre 30 % au 31 décembre 2019.

ENTREPRENDRE a un endettement bancaire de 1.500.000 euros au 31 décembre 2020, correspondant au prêt dit P.G.E. contre 90.000 euros au 31 décembre 2019 résultant du remboursement annuel du prêt souscrit en 2013 auprès de BPI France (Banque Publique d'Investissement).

Les capitaux propres s'élèvent à 3.982.947 euros au 31 décembre 2020 contre 3.887.184 euros au 31 décembre 2019.

### XIV – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le début 2021 est sensiblement identique à celui de l'an passé. Nous espérons réaliser un chiffre d'affaires sensiblement identique à celui de 2019.

Nous avons lancé depuis le début d'année 2021, les titres suivants :

- MAGAZINE DU FITNESS,                    - FEMININ TONIC,                    - BIOGRAPHIE MAGAZINE
- MAGAZINE DES ARTS,                    - AUTOMOBILE LEGENDE,
- NAPOLEON MAGAZINE                    - FRANCE PATRIMOINE,

La confirmation du plan de continuation de VSD par le Tribunal de Commerce de Paris permettant à ENTREPRENDRE (LAFONT PRESSE) de devenir un partenaire au côté de Georges GHOSN du grand magazine VSD, créé en 1977 par Maurice SIEGEL, nous met en bonne position pour bénéficier de la notoriété et ainsi mettre en place des synergies.

### XV – SALARIES

Conformément à la loi, une augmentation de capital en faveur des salariés est proposée tous les 3 ans à votre assemblée générale. La dernière proposition ayant été faite le 20 juin 2019, il n'y a pas lieu de se prononcer à nouveau à ce sujet.

Pour l'instant, aucune résolution en ce sens n'a été votée.

### XVI – AUTRES INFORMATIONS

- Prêts de moins de 2 ans consentis par la société à d'autres sociétés (Micro-entreprises, PMI) avec lesquelles la société entretient des liens économiques.

Il n'y a pas de prêt consenti.

- Rachat d'actions :

La Société a acheté 50 actions supplémentaires pour un montant de 474 € en 2020.

- Injonction ou sanction pour pratiques anticoncurrentielles

Il n'y a pas d'injonction ou sanction en cours.

Nous vous proposons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C. A. H. T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------	---

### A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

#### - Filiales (plus de 50% du capital détenu)

FRANCE QUOTIDIEN	10 000	(624 189)	55%	5 510	0	984 758	0	1 528 375	(188 105)	

#### Participations (10 à 50 % du capital détenu)

AUTOVOISIN	20 000	NC	35%	7 030	0	0	0	NC	NC	
DIGIAPP	14 142	301 393	30%	200 100	0	0	0	1 083 620	52 162	
LAFONT PRESSE	10 000		10 %	1 000	1 000					

Données : France Quotidien Exercice 31/12/2020 -

Digiapp comptes exercice clos 31/12/2019 Lafont Presse premier exercice clos le 31/12/2021

### B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

#### - Filiales non reprises en A:

a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

#### Participations non reprises en A:

a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2020	2019	2018	2017	2016
	12 mois				
<b>I- Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) capital social	257 801	257 801	257 801	257 801	257 801
b) Nombre d'actions émises	613 813	613 813	613 813	613 813	613 813
c) nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires HT	11 568 143	13 136 953	13 921 343	13 851 281	15 651 741
b) Résultat avant impôt, participation amort & prov	829 419	163 275	629 767	478 981	673 484
c) impôt société	3 937				248 516
d) Résultat après impôts avant amort & prov	825 482	163 275	629 767	478 981	424 968
e) Résultat après impôt amort & prov	175 763	106 787	367 267	193 566	152 510
f) Dividendes distribués		80 000	213 016	213 024	214 835
g) Participation des salariés					
<b>III - Résultat par actions</b>					
a) Résultat après impôts participation avant amort & prov	1,34	0,27	1,03	0,78	0,69
b) Résultat après impôts participation amort & prov	0,29	0,17	0,60	0,60	0,25
c) Dividende	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35
<b>IV - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	17	17	18	18	18
b) Montant de la masse salariale	448 929	511 845	507 237	513 069	516 080
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	141 606	153 203	152 160	160 359	170 495

